

Directeur Général Adjoint chargé du Développement Urbain et du Cadre de Vie Ville d'Angoulême

(Descriptif de poste)

Référence : CURAM082758

LA VILLE D'ANGOULEME (www.angouleme.fr)

46 000 habitants, ville d'Art et d'histoire, de la BD et de l'Image, Préfecture de la Charente, située au sud de la Région Poitou-Charentes, elle est facilement accessible par TGV : 2 h 15 de Paris, proximité de Bordeaux et de Poitiers. Elle est également bien reliée à Périgueux et Limoges.

S'appuyant sur la BD, elle a acquis une image d'innovation dans le domaine culturel : création en 1997 du Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS.

La volonté de Monsieur Philippe LAVAUD, Maire élu en mars 2008 et son équipe municipale est de faire entrer la ville dans une nouvelle ère démocratique. Cette volonté s'articule notamment autour de plusieurs projets phares :

- la création de conseils de quartier, une meilleure transmission de l'information (plaquette d'information budgétaire, diffusion des débats municipaux, compte-rendu de mandat annuel ...) permettant de créer une plus grande proximité entre la municipalité et les habitants.
- Dans tous les secteurs d'activités : le développement de la qualité des services en recentrant l'administration sur l'utilisateur. La mise en application d'une nouvelle organisation des services.
- Pour l'ensemble des habitants, la mise en œuvre d'une nouvelle « qualité de ville », dont un levier important dédié à l'urbanisme et à l'habitat mais aussi à la culture avec la création d'une médiathèque.
- la collaboration, notamment en matière de développement économique et de création d'emplois, avec la communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (15 communes - 110 000 habitants) dont Monsieur LAVAUD est le Président.

Budget 2008 :

Fonctionnement : 71,86 M d'€

Investissement : 16,11 M d'€

Personnel Mairie

1 200 ETP, incluant le CCAS.

LE POSTE

Dénomination : *Directeur Général Adjoint (DGA) chargé du Développement Urbain et du Cadre de Vie.*

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services, le DGA chargé du Développement Urbain et du Cadre de Vie assurera le pilotage de cette Direction qui comprend l'atelier d'urbanisme (urbanisme opérationnel et réglementaire et les affaires foncières), l'atelier des Projets (grands projets structurants de voirie et d'équipements publics) et les directions du cadre de vie (bâtiments, voirie et espaces verts). Il entretient des relations régulières avec les chefs de services et les élus des secteurs concernés.

Les missions :

Préambule

La mission du DGA chargé du Développement Urbain et du Cadre de Vie s'inscrit dans la mise en œuvre d'un plan d'action des services 2008-2014, visant à favoriser une meilleure articulation entre le pôle politique et administratif (nouvelle organisation des services, mise en place d'un conseil en organisation/méthodes de gestion).

Membre du comité de Direction, sous l'autorité du Directeur Général des Services, le DGA chargé du développement Urbain et du Cadre de Vie apportera son expertise administrative, managériale et technique aux élus. Il participera à la définition des politiques publiques, au pilotage des projets municipaux en matière d'urbanisme, de logement, de renouvellement urbain (ORU) et d'aménagement (projet urbain). Il assurera également la planification et le suivi des opérations de maintenance et d'entretien du patrimoine communal.

En s'appuyant sur sa connaissance des outils et sa maîtrise des méthodes de pilotage et d'évaluation, il assurera la direction et la coordination de l'ensemble de la DGA du Développement Urbain et du Cadre de Vie.

Il organisera la transversalité entre les entités, pilotera et fédérera les ressources autour des projets.

Il préparera et mettra en œuvre les décisions du conseil municipal.

Il assurera l'analyse, le conseil, la préparation et le suivi de l'ensemble des documents budgétaires, ainsi que la veille juridique et réglementaire.

LES EXIGENCES

Formation : Ingénieur ou/et diplômé d'une école d'ingénieur ou équivalent universitaire. Formation en gestion souhaitée.

Expérience : Une ou plusieurs réussies sur un poste similaire en collectivité territoriale ou de gestion d'une direction du génie urbain à dominante urbanistique et technique.
Organisation et conduite de projets- montage de projets complexes.
Compétences avérées en management d'équipes pluridisciplinaires.
Sensibilité aux problématiques du développement durable
Bonnes connaissances des marchés publics et de l'outil informatique (SIG).

Caractéristiques personnelles recherchées :

- Esprit rigoureux qui allie analyse et synthèse.
 - Autonomie, disponibilité et réactivité.
 - Sens du service public.
-
- Capacité à fédérer ses équipes autour des projets de développement.
 - Développeur expérimenté, aptitude à travailler en équipe et sens du partenariat et de la négociation.
 - Communication aisée, qualités relationnelles.
 - Capacités rédactionnelles.

LES CONDITIONS

Conditions statutaires :

Recrutement selon conditions statutaires dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Emploi fonctionnel de collectivité territoriale DGA.

Rémunération :

Selon les conditions statutaires + régime indemnitaire.

Délai de prise de fonction :

Poste basé à Angoulême est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Responsables de la recherche :

Véronique MINARD /Alexandre CLAVIER.

P.S. : Toutes les candidatures (lettre de motivation + CV) devront être adressées rapidement sous référence CURAM082758AD à Alexandre CLAVIER, Chargé de recherche :

FC Conseil

9, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Tél : 01.42.66.66.05

Fax : 01.42.66.00.02

e-mail : aclavier@fcconseil.fr

qui garantit la confidentialité tant que l'approche exploratoire n'aura pas débouché sur une candidature ferme de la part de la personne approchée.

<http://www.fcconseil.fr/>